



1 DZ002

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

1. Date à laquelle la Fiche descriptive a été remplie : Aout 1997
2. Pays : ALGERIE
3. Nom de la zone humide LAC TONGA
4. Coordonnées géographiques : 36°53'N et 08°31'E
5. Altitude : 2,20 m
6. Superficie 2700 hectares
7. Descriptif
 - Un milieu de type palustre, en c.

8. Type de zone humide

continentale : L . M . N . O P . Q . R . Sp . Ss . Tp . Ts .
U . Va . Vt . W . X . Xf . Xp . Y . Zg . Zk

9. Critères de Ramsar :

1c 2a 2c 3b 3c 4b

Veillez noter le critère qui caractérise le mieux le site :

2 a

10. Une carte du site est elle jointe?

11. Nom et adresse de la personne qui remplit la fiche:

Parc National d'EL KALA - Département Zones Humides (Melle BAKARIA. F - Mr. HARIDI H.).

12. Justification des critères

Critère 1c

Le Lac Tonga joue un rôle important du point de vue hydrologique et écologique du fonctionnement de son bassin versant couvrant une superficie de 147 Km² environ .

-Récepteur des sédiments charriés par les émissaires d'eau qui l'alimente.

-Maitrise des crues.

-Permet le maintien d'un-taux d'humidité relative moyenne de l'air, pendant la période de grande chaleur, minimisant ainsi les risques d'incendies.

-Unique point d'approvisionnement en eau de la faune des écosystèmes voisins, pendant la saison sèche.

Critère 2 a

Le Lac Tonga abrite une diversité biologique importante et rare.

Faune

.Oiseaux :

-Sédentaire : Erismature à tête blanche, canard colvert, foulque macroule.

-Migrateurs hivernants : Oie cendré, canard colvert, canard chipeau, canard siffleur, sarcelle d'hiver, canard pilet, fuligule morillon, fuligule milouin, foulque macroule.

- Les estivants nicheurs : fuligule nyroca

- Migrateur de passage : sarcelle d'été.

. Rapaces :

- Busard des roseaux.

. Autres :

- Blangios nain, Butor étoilé, Héron pourpré, Héron crabier.

. Flore.

-81 espèces végétales ont été recensées au Tonga don't 32 espèces très rares. Rares. Assez rares.

Critère 2c.

La qualité des habitats au niveau du Tonga permet un taux de réussite élevée de la reproduction 'allant jusqu'à 93% pour l'Erismature à tête blanche).

Les conditions de quiétude favorise une bonne transformation morphologique, des individus, telle que la mue.

Les ilots de végétation flottants confèrent un grand avantage face à la prédation.

Critère 3b

Le lac de Tonga est le siège de reproduction d'une colonie pluri-spécifique d'Ardeidés qui construisent leur nids dans les saules à l'intérieur du lac. Cette héronnière comprend l'aigrette garzette ,le Héron pourpré, le Héron bihoreau , le Héron crabier

Critère 3c

Le Lac Tonga abrite habituellement le 1% de certaines espèces :

4 espèces d'hivernants :

- Le canard siffleur
- Le canard chipeau
- Le canard pilet
- L'oie cendré.

3 espèces nicheuses :

- Erismature à tête blanche
- Fuligule nyroca
- Poule sultane.

Critère 4b

- Anguilla anguilla migratrice.

13. Localisation générale

Le Lac Tonga est situé à l'extrême Nord-Est du Parc National d'El Kala et de l'Algérie, à l'Est de la ville d'El Kalb (W. d'El Tarf).

La grande ville la plus proche du lac est Annaba à 64 Km à l'Ouest.

14. Caractéristiques physiques

. Géologie

L'origine du lac date quaternaire, les mouvements tectoniques ont permis le creusement de la cuvette du Tonga.

Au fond du lac on découvre les argiles de Numidie qui assurent l'imperméabilité de cette dépression laguno-marine qui s'est transformée en lac d'eau douce par l'envasement du fond à la suite de dépôts importants de limons arrachés aux collines.

Le bassin versant du Tonga est constitué de diverses formations géologiques.

- Sols de marécages : formés de limons de bas-fonds.
- Alluvions limoneuses : formées de sable et limons récents.
- Formations du pontien : formées de marnes argilo-schisteuses.
- Des argiles, grès et calcaires noirs de l'Eocène moyen qui constituent les contreforts entourants le lac.

Pédologie :

- Sols des marais : partie centrale du lac.
- Sols tourbeux : aulnaie de la rive nord du Tonga.
- Dépôts alluvionnaires Oued El Hout et El Eulg et autour du lac.
- Sols des prairies marécageuses qui s'assèchent en été.

. Hydrologie :

Le Tonga est alimenté d'une part par les affluents (petits ravins) secs en été tout au long de la rive Ouest et Sud d'autre par à l'Est par des oueds, et de 02 sous bassins versants celui de Oued El Hout au Sud, et de Oued El-Eurg au Nord; l'exutoire du Tonga est l'Oued Messida.

15 – Valeurs hydrologiques

Le Tonga joue un rôle important dans :

- La maîtrise des crues en période hivernale.
- Captage des sédiments et des matières arrachée par les crues en amont et charriés et charriés vers le lac.
- Stabilisation des dunes littorales.

16 – Caractéristiques écologiques :

Pour l'avifaune aquatique le lac Tonga est :

- Une zone d'hivernage pour une dizaine de milliers d'oiseaux
- Une zone de nidification de plusieurs espèces (Ardeidés, Anatidés, Rallidés et même des rapaces).
- Une zones de mue pour certaine espèces nicheuses.

Ces trois fonctions sont assurées par la grande diversité du lac Tonga.

- Grandes surfaces d'eau libres.
- Grandes plages de nénuphars.
- Ilôts de scirpes de phragmites et typha.
- Forêts flottantes de saule.

17 – Flore remarquable :

Le Tonga présente une végétation diversifiée où dominant les formations émergentes.

Il y existe 14 groupements dont 10 associations, 81 espèces dont 32 très rares, rares et assez rares.

18. Faune remarquable :

Mammifères :

Loutre (rare menacée), mangouste, chat sauvage et cerf de barbarie (rars menacés) fréquentent le lac.

Oiseaux d'eau :

- En hiver le Tonga abrite habituellement une dizaine de milliers de canards et foulques.
- Site de nidification de l'Erismature à tête blanche, fuligule nyroca, poule sultane, grèbe huppé, grèbe castagneux, foulques, une colonie de guifette moustac etc...
- On y rencontre souvent des ibis falcinelle des flamants roes, la grandes aigrette, le bihoreau, le butor étoile les spatules blanches et plusieurs espèces de limicoles.
- Site d'estivation pour la sercelle marbrée.

19 – Valeurs sociales et culturelles :

- Exploitation de l'anguille.
- Présence de site archéologique
 - *Préhistoriques (dolmens)
 - *Vestige d'un port datant de l'époque Phénicienne.

20. Régime foncier/propriété :

- site : terrain domanial
- Région voisine :
 - Domaine forestier
 - Terrains privés

21. Occupation actuelle des sols

b/ Région Voisine :

- Terrains Agricoles
- Pâturage
- Forêts
- Petite agglomération.

22. Facteurs défavorables (passés – présents – potentiels) :

-Présents:

- Braconnage.
- Encombrement par la végétation du plan d'eau.
- Rejet des eaux usées.
- Pompage.
- Eutrophisation et colmatage du chenal.

- Potentiels :

- Exploitation d'anguilles.
- Aménagements touristiques.

23. Mesures de conservation en vigueur :

- Lac classé en zone de protection intégrale du Parc National d'El Kala.

24. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Plan de gestion de l'ensemble du complexe des zones humides du Parc en cours de préparation.

25. Recherche scientifique en cours et équipements :

Recherche en cours :

- Etude de la dynamique de l'avifaune nicheuse et hivernante et de la végétation du Lac (Université).
- Diagnostic sur la qualité des eaux du Lac
- Connaissance du fonctionnement écologique du lac.
- Etude sur la connaissance du fonctionnement hydraulique du lac.

Equipements en cours :

- Construction de mirador.
- Brigade de surveillance.

26. Education et sensibilisation à la conservation :

- Existence d'une tour d'observation et d'un Eco-Musée

27. Loisirs et tourisme :

Existence de 03 aires de détente au niveau de la zone tampon du lac.

28. Juridiction :

- Juridiction territoriale : exercée par l'état
- Juridiction fonctionnelle : exercée par le Ministère de l'équipement pour le plan d'eau, et par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour les terrains périphériques.

29. Autorité de gestion :

Parc National d'El Kala (wilaya d'El Tarf).

30. Références :

A BOUMEZBEUR (1993) : Ecologie de la reproduction de l'Erismature à tête blanche et du fuligule nyroca sur le lac Tonga et le lac des Oiseaux..

S. BENYAKOUB (1996) : Diagnosti écologique de l'avifaune du Parc National d'El Kala, composition – statut – répartition. Expertise – Projet GEF /Banque Mondiale.

Y. KADID (1989) : Contribution à l'étude de la végétation acquatique du lac Tonga (mémoire ingénieur).

B. CHALABI (1990) : Contribution à l'étude de l'importance des zones humides Algériennes pour la protection de la faune (cas du lac Tonga).